

Inciter les habitants de Montreux à acheter des abonnements de transports publics grâce à une aide financière communale

Récemment, notre collègue Daniel Manzini a déposé une motion demandant l'accès gratuit aux bus des VMCV pour les habitants de notre commune. Cette motion n'a pas été prise en considération par notre Conseil. Cependant, chaque groupe politique a affirmé qu'il était nécessaire de prendre des mesures importantes pour améliorer l'attrait des transports publics afin de favoriser le transfert modal d'une mobilité individuelle vers une mobilité en commune moins polluante. Il semble nécessaire de poursuivre l'amélioration cette offre. Il est ainsi nécessaire d'augmenter les cadences des bus et de simplifier les horaires, comme nous l'avons fait entre Clarens et Chailly par exemple, et, idéalement, d'augmenter la vitesse commerciale. De nouvelles lignes peuvent être envisagées, comme c'est le cas pour la ligne La Tour-de-Peilz - Chailly - Blonay.

Cependant, il faut aussi admettre que les prix des titres de transport public peuvent être un frein à son utilisation. C'est particulièrement vrai pour les utilisateurs qui achètent des billets à la course plutôt que des abonnements. Il faut donc aussi proposer des mesures pour abaisser le prix. C'est ce que voulait la proposition d'une gratuité générale. Mais, cela peut aussi se faire via des mesures ciblées. Une première piste serait de rendre les transports publics moins chers, voire même gratuits, à certains groupes d'utilisateurs comme les enfants ou les jeunes. Je n'exclus pas cette piste, mais en propose une autre ce soir.

Il s'agit de proposer à tout habitant de la commune une aide financière substantielle à l'achat d'un abonnement annuel, sous la forme d'un remboursement communal d'une valeur qui resterait à déterminer (par exemple de l'ordre de 150-200.- francs, soit environ un tiers d'un abonnement annuel VMCV pour les zones Montreux et Vevey) à l'achat d'un abonnement annuel de transports publics (VMCV, MOB, CFF, AG, etc.).

Pourquoi une telle proposition ? Tout d'abord, il est évident que l'abonnement annuel est le mode de paiement le moins cher pour tout utilisateur fréquent. Cette mesure serait donc une incitation forte à utiliser les transports publics, mais surtout de les utiliser de manière régulière. Il s'agit d'une incitation qui exige un engagement de la part du bénéficiaire, à savoir de prendre l'habitude d'utiliser les transports en commun pour rentabiliser son investissement de départ. C'est là où je vois le grand avantage de cette proposition par rapport à la gratuité. Non seulement elle n'exclut pas l'amélioration de l'offre, mais, surtout, elle met en place une démarche active de la part des bénéficiaires. Notons encore que cette proposition n'est pas discriminante, car les utilisateurs de tous les transports publics peuvent en bénéficier.

Il ne s'agit pas, selon moi, d'une aide à caractère social, mais bien à caractère environnemental et c'est pourquoi je souhaite que cette aide soit la même pour tous les habitants de la commune.

En conclusion, je propose que la commune propose un rabais substantiel, sous forme d'un remboursement dont le montant est à préciser, à l'achat d'un abonnement annuel pour tout type de transports en commun (VMCV, MOB, CFF, Transports Montreux-Vevey-Riviera, Abonnement Général, etc.) et que chaque habitant de la commune puisse profiter de cette offre.

Caleb Walther

Inciter les habitants de Montreux à acheter des abonnements de transports publics grâce à un crédit communal à taux zéro.

Cette motion reprend les considérations générales de la motion précédente nommée *Inciter les habitants de Montreux à acheter des abonnements de transports publics grâce à une aide financière communale* Elle vient en complément de celle-ci.

Ma motion propose une aide au financement pour l'achat d'abonnements annuels, sous la forme d'un prêt communal à taux zéro. En effet, l'abonnement annuel rend les transports publics moins chers. Le prix de l'abonnement annuel est en général équivalent au prix de 9 abonnements mensuels. Mais cela demande à l'acheteur de pouvoir disposer d'un montant important à investir d'un coup pour l'année à venir.

Toutes les familles ne le peuvent pas. L'idée est donc que la commune facilite l'achat d'abonnements en proposant aux habitants de la commune un système permettant d'échelonner le paiement des abonnements annuels pour tout type de transports publics.

Une idée serait de proposer un crédit remboursable en quelques tranches. Mais, je suis conscient qu'un tel système peut être difficile à gérer. Je suis bien entendu ouvert à d'autres propositions allant dans le même sens. Idéalement, un tel système devrait être gratuit, mais, là aussi, je peux admettre qu'une petite partie des frais soit facturée au bénéficiaire.

Caleb Walther